

## PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE POUR LES PERSONNES AYANT DES DIFFICULTÉS DE MOBILITÉ

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> NOM.....                | <input type="checkbox"/> Prénom.....  |
| <input type="checkbox"/> Date de naissance ..... |                                       |
| <input type="checkbox"/> Adresse .....           |                                       |
| <input type="checkbox"/> Téléphone .....         | <input type="checkbox"/> E-mail ..... |
| <input type="checkbox"/> Actif                   | <input type="checkbox"/> Etudiant     |
| <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi      | <input type="checkbox"/> Retraité     |

### Pièces justificatives à fournir :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité | <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile | <input type="checkbox"/> Certificat médical |
|---|---|---|

Toute personne faisant l'objet d'une inscription dans un fichier peut obtenir communication des informations la concernant et les faire rectifier après avoir justifié de son identité.

L'établissement du fichier de la Médiathèque de Tinquieux tient compte de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés.

## PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE POUR LES PERSONNES AYANT DES DIFFICUTÉS DE MOBILITÉ

Le **service de portage de livres à domicile** s'adresse exclusivement à tout particulier résidant à Tinquieux, présentant des difficultés de mobilité (handicap, GIC, GIG) ou souffrant d'une immobilisation temporaire : convalescence suite à une intervention, un accident... Il n'y a pas de restriction d'âge.

Ce service implique une adhésion à la Médiathèque Le Carré Blanc d'un montant de 6 euros, 3 euros pour les demandeurs d'emploi, gratuit pour les mineurs et

étudiants. Le renouvellement de l'adhésion est annuel.

Si le portage doit être temporaire les dates seront déterminées grâce au justificatif médical.

Une fois cet imprimé rempli et retourné au CCAS, un courrier de la municipalité informera l'utilisateur du déroulement du service et des dates des tournées. Un agent de la Médiathèque Le Carré Blanc prendra ensuite contact avec la personne.

La Médiathèque met à votre disposition :

- Des romans : policiers, historiques, terroir...
- Des documentaires
- Des CD et DVD et
- Des magazines
- Des livres en gros caractères et des documents sonores (romans lus)
- Des liseuses électroniques
- La presse en ligne

Faisons connaissance, que lisez-vous :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je, soussigné(e) ....., reconnais avoir pris connaissance des extraits du règlement ci-dessus et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

A Tinquieux le .....

Signature